



**INSTITUT EMPLOI
FORMATION
DU FOOTBALL**

DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

BEF

NOM : _____

PRENOM : _____

DIPLOME DEMANDE : _____

Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)

Dossier reçu le : / /

Date du jury : / /

Informations complémentaires sur le suivi du dossier :

Cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
DEMARCHE.....	4
VOTRE IDENTITE	10
VOS MOTIVATIONS.....	11
L'ENTRETIEN.....	18
DECLARATION SUR L'HONNEUR.....	19
ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF	20
ADRESSES UTILES.....	23



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



PREAMBULE

L'étape centrale de votre parcours VAE est la rédaction du dossier de validation, rédigé par le candidat. Son objectif est de permettre au jury VAE d'identifier les connaissances et compétences acquises par le candidat, en lien avec celles exigées par les référentiels du diplôme visé.

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes.

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence (voir coordonnées en annexe). Pour les candidats ultra-marins et les candidats résidant à l'étranger, les dossiers sont à adresser à l'IEFF.

Lorsque le dossier de validation comporte des éléments plagiés ou présentés dans des conditions frauduleuses, et après que le candidat a été mis en mesure de présenter ses observations, le certificateur est en droit de refuser de délivrer ou retirer la certification professionnelle ou les parties de certification professionnelle validées par le jury (Art. R. 6412-7 du Code du Travail).

Pour rappel, les tarifs des différents dossiers :

Validation des acquis de l'expérience BEF	
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	800 €



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DEMARCHE

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités et les compétences qui correspondent aux référentiels d'activités et de compétences du diplôme demandé.
- Chaque diplôme est composé de blocs de compétences, organisés en activités et en compétences. Le référentiel de compétences définit les compétences attendues des candidats au diplôme visé.
- Analyser ses acquis d'expérience et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ses différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.
- La rédaction devra être suffisamment détaillée pour permettre d'identifier les actions conduites par le candidat et leur contexte. Il est par exemple conseillé d'utiliser :
 - Le "je" dans la description des actions
 - Des verbes d'action précis, des phrases courtes
 - Un vocabulaire technique adapté, qui peut être explicité si besoin.
- Pour vous aider dans le renseignement de ce dossier, nous vous conseillons de vous assurer **le concours d'un (e) accompagnateur(trice)**. Pour toutes informations, vous adresser soit à l'IEFF, soit à l'IR2F, selon la nature du diplôme demandé.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



AIDE A LA REDACTION

Comment remplir votre partie 2 du dossier de validation VAE consacrée à la description et à l'analyse de votre expérience ?

La seconde partie du dossier doit permettre au jury d'évaluer, à partir de vos acquis d'expérience, si vous possédez les compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités du diplôme visé. Ce référentiel définit le métier concerné, indique les compétences attendues et évaluées par le jury.

Ainsi, parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif aux choix des actions que vous décrirez. Vous analyserez en quoi elles vous ont permis d'acquérir les compétences du diplôme. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents. Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention ont été significatifs.

En conséquence, pour chaque bloc du référentiel, vous choisirez **un ensemble d'actions** dont vous présumez qu'elles illustrent les compétences nécessaires à la réalisation des activités et fonctions décrites dans le référentiel.

VOS MOTIVATIONS

p. 11

*Vous devez, dans le cadre prévu à cet effet, rédiger librement un écrit de **trois pages maximum** sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises. Vous vous appuyerez sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, bénévolat ...) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le diplôme demandé et qui sont les racines de vos motivations.*

Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel et/ou personnel.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'EXPERIENCES

p. 14

Pour la conformité de votre dossier de validation, les éléments ci-dessous sont exigés :

Si vous demandez le diplôme complet :

Le candidat doit répertorier l'ensemble de ses expériences en lien avec le référentiel du diplôme visé.

Si vous ne demandez pas le diplôme complet :

Les candidats doivent seulement répertorier les expériences en lien avec les blocs demandés.

Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.

Présentez dans le tableau récapitulatif (p. 16), en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.

ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

à partir de la p.15

Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.

Vous devez rédiger, pour chaque Bloc du diplôme visé, un sous-dossier structuré et cohérent, comportant la description puis l'analyse détaillée d'un ensemble d'actions et tâches réalisées démontrant vos compétences.

Exemple pour le BMF :

Bloc 1 : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF

- *Activité 1 : Développement de projets*
 - *Compétence 1 : Concevoir un projet, en lien avec sa hiérarchie, en établissant un diagnostic de l'existant et un plan d'actions, afin de contribuer au développement de la vie associative, sportive ou éducative du club ou de la structure labellisée FFF*
 - *Compétence 2 : Mettre en œuvre les actions du projet, en lien avec les dirigeants du club, les partenaires institutionnels et/ou les adhérents, pour*



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



- Identifiez et explicitez les compétences mobilisées.

Nb : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.

Quelques points de vigilance

Evitez absolument les écueils que sont :

- La présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous ont été demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation...
- Les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches...
- La présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement.

A l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il peut être utile ponctuellement de se référer à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action. Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...) mais il faut qu'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans chaque sous-dossier concerné et placés à la suite de celui-ci, en annexe. Les annexes vidéos ne sont pas acceptées. Chaque sous-dossier pour chaque bloc doit être **paginé** et comporter un **sommaire**.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



SOMMAIRE (à compléter)

Mon identité	Page à
Mon récit d'expérience (mes motivations)	Page à
Mon répertoire d'expériences	Page à
SOUS-DOSSIER 1 Bloc 1	Page à
SOUS-DOSSIER 2 Bloc 2	Page à
SOUS-DOSSIER 3 Bloc 3	Page à
SOUS-DOSSIER 4 Bloc 4	Page à
Conclusion	Page à



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOTRE IDENTITE

☐ Madame

☐ Monsieur

(nom de naissance)

Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Tél. fixe

Tél. portable

Courriel :

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous : ☐ Salarié ☐ Travailleur indépendant ☐ Bénévole ☐ Demandeur
d'emploi

Autre situation (précisez) :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



VOS MOTIVATIONS (SUITE)



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ETAPE 1 : REPERTOIRE D'EXPERIENCES

PERIODE	DUREE (EN MOIS)	STATUT*	NOM ET OBJET PRINCIPAL DE LA STRUCTURE	EMPLOI ET FONCTIONS EXERCEES	EXPERIENCES
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					

- 1 : salarié
- 2 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale
- 3 : volontaire
- 4 : sportif de haut niveau
- 5 : bénévole
- 6 : personne ayant exercé des responsabilités syndicales
- 7 : mandat électoral ou fonction électorale

Possibilité de photocopier cette fiche
en autant d'exemplaires que vous
seront utiles.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

1

Bloc 1 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

2

Bloc 2 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DESCRIPTION ET ANALYSE

Sous-dossier n°

3

Bloc 3 :



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



L'ENTRETIEN

RAPPELS SUR L'ENTRETIEN

- **L'entretien est obligatoire et vous serez convoqué ;**
- **L'entretien a une durée de 30 minutes à 1 heure ;**
- **L'entretien est conduit par les membres de la commission d'étude ayant évalué votre dossier ;**
- **L'entretien doit permettre de compléter des points du dossier dont la formulation ne serait pas jugée assez précise pour traduire la mise en œuvre des compétences visées. Il n'a pas pour objet de vérifier les connaissances théoriques du candidat mais essentiellement des savoirs « expérientiels » ;**
- **Une épreuve complémentaire pourra être organisée. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. Elle doit permettre de vérifier les actions décrites et analyser les éléments manquants de précision ;**
- **Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien. Les résultats vous seront transmis après la délibération du jury final ; Toutefois, en cas de non-validation totale ou partielle des préconisations vous seront transmises.**



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier et déclare ne pas déposer pour cette année civile :

- Une autre demande pour le même diplôme dans un autre Institut Régional de Formation du Football ou l'IEFF.

Fait à :

Le :

Signature du candidat :

La LIGUE ou la FFF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de même à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 450 000 d'euros d'amende » (code pénal, art. 441-1).

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ».

(Code pénal, art. 441-6).

VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR LA PARTIE 2 DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

- Transmettez le dossier par mail au format PDF à l'IEFF ou l'Institut Régional de Formation du Football

**Vous recevrez une convocation mentionnant le jour, l'heure et le lieu de l'entretien.
Vous recevrez une notification écrite de la décision du jury et, le cas échéant, le diplôme demandé.**



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF

Bloc 1 : Mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Participation à la conception du projet éducatif du club ou de la structure	Participer à la conception du projet éducatif du club ou de la structure en contribuant au diagnostic stratégique du club ou de la structure et de son environnement et en animant des réunions d'information, et en prenant les dispositions nécessaires pour permettre l'inclusion de tous les intervenants, y compris en situation de handicap afin d'inscrire ses activités et son projet dans les valeurs portées par la pratique sportive et le football
Mise en œuvre du projet éducatif du club	Concourir à la mise en œuvre du projet éducatif du club ou de la structure en animant des actions éducatives, en participant à la lutte contre la violence et toutes formes de discrimination et ainsi qu'à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque afin de respecter le projet éducatif établi
Conception du projet sportif du club	Concevoir le projet sportif du club ou de la structure en formalisant les buts et objectifs, en analysant les singularités des différentes pratiques et équipes, en positionnant le projet dans son environnement et en choisissant les différents outils d'évaluation du projet
Mise en place d'une stratégie de formation continue	Engager une stratégie de formation continue auprès des éducateurs et des différents acteurs de l'association sportive ou de la structure, en réalisant un état des lieux de leur formation, en leur présentant les différents dispositifs de formations fédérales, en les aidant à construire leur plan de formation et en organisant leur formation continue afin de leur permettre de développer leurs compétences



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 2 : Entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception de plans d'entraînement annuels	Concevoir des plans d'entraînement annuels en déterminant les cycles de développement et les cycles de récupération, en déterminant les buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement, en les organisant en fonction des catégories d'âge, des niveaux de jeu et des particularités de l'environnement et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs, et en prenant le cas échéant les dispositions nécessaires relatives à une situation de handicap, afin de construire des cycles d'entraînement coïncidant avec les objectifs pédagogiques.
Préparation des actions d'entraînement	Agencer le planning des entraînements en prévoyant les besoins en termes de matériel pédagogique, en envisageant différentes approches pédagogiques et en définissant les charges d'entraînement afin de proposer des séances efficaces respectant l'intégrité physique et morale des joueurs.
Evaluation de l'efficacité de l'entraînement	Evaluer l'efficacité de l'entraînement, en définissant les différents critères attestant son efficience et en utilisant les outils adaptés pour évaluer ces critères
Direction, en sécurité, des séances d'entraînement	Veiller au bon déroulé des séances d'entraînement, en harmonisant les séances avec les cycles de développement et en veillant aux conditions de sécurité, afin de garantir l'atteinte des objectifs d'apprentissage tout en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs
Organisation de son action pédagogique	Organiser son action pédagogique au niveau de la séance en aménageant des espaces pédagogiques appropriés induisant une réponse motrice efficace, et en organisant des groupes pédagogiques
Suivi de la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage	Veiller à la progressivité de l'acquisition des objectifs d'apprentissage, en identifiant avec précision les difficultés du joueur/du groupe, en proposant des solutions adéquates afin de s'adapter aux évolutions d'apprentissage
Evaluation de l'impact des actions d'entraînement	Evaluer l'impact des actions d'entraînement en formalisant des bilans de compétence des joueurs, en leur présentant des bilans pédagogiques, et en établissant régulièrement des rapports d'activité



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Bloc 3 : Diriger, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
Conception d'un projet de jeu	Concevoir un projet de jeu adapté à l'équipe en déterminant une philosophie de compétition, en adaptant les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe, en organisant la mise en place des équipes sur le plan collectif et en respectant l'intégrité physique et morale des joueurs
Organisation d'un système de compétition	Organiser le système de compétition en structurant le système de jeu, en procédant aux choix tactiques et stratégiques et en construisant des outils d'observation et d'analyse du match afin d'atteindre les buts et objectifs préalablement définis
Préparation des joueurs à la compétition	Préparer mentalement les joueurs à la compétition en les conseillant à l'approche des différentes échéances sportives, en animant des réunions de préparation aux matchs, en prenant les dispositions nécessaires liées à une situation de handicap, afin qu'ils soient dans les meilleures conditions
Gestion du déroulement du match	Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre, en apportant les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match, en adoptant une communication non violente et une posture adéquate et en respectant les conditions de sécurité nécessaires afin de garantir le bon déroulement du match et de la compétition
Gestion de l'après match	Gérer l'après-match, en régulant les comportements d'après match, en réalisant des bilans de match et de la compétition sur le plan individuel et collectif, en formalisant des bilans par cycle et en fin de saison afin de se projeter dans la future saison



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



ADRESSES UTILES

IR2F	COORDONNES	IR2F	ADRESSE
<u>Auvergne Rhône Alpes</u>	350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON 04.72.15.30.76 formations@laurafont.fff.fr	<u>Méditerranée</u>	Europôle de l'Arbois 390 Rue Denis Papin - CS 40461 13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3 04.42.90.17.99 ir2f@mediterranee.fff.fr
<u>Bourgogne Franche Comté</u>	15 rue Ernest Champeaux 21000 Dijon 03.45.42.13.77 aravier@lbfc.fff.fr	<u>Normandie</u>	19 rue Paul Doumer 14101 Lisieux 02.76.86.21.03 brichard@normandie.fff.fr
<u>Bretagne</u>	29 rue de la Marebaudière CS 96838 Commune de Montgermont 35768 SAINT GREGOIRE Cedex 02.99.35.44.62 morain@footbretagne.fff.fr	<u>Nouvelle Aquitaine</u>	102 rue d'Angoulême 16400 PUYMOYEN 05.45.61.84.50 ir2f@lfna.fff.fr
<u>Centre Val de Loire</u>	CTR - Route de Velles 36000 CHATEAUROUX 02.54.60.24.66 sthibault@centre.fff.fr	<u>Occitanie</u>	1 route de Cépet BP 200 31180 CASTELMAUROU Cedex 05.61.37.67.99 formation@occitanie.fff.fr
<u>Grand Est</u>	LGEF – Etablissement de REIMS 9 bis rue des bons malades CS 20026 – 51716 REIMS Cedex 03.26.79.72.84 formationpro@lgef.fff.fr	<u>Paris Ile de France</u>	5 place de Valois 75001 Paris 01.42.44.43.37 formations@paris-idf.fff.fr
<u>Hauts de France</u>	47 avenue du Pont de Bois CS 20363 59666 VILENEUVE DASQ CEDEX 03.59.08.59.68 mbabeur@lfhf.fff.fr	<u>Pays de la Loire</u>	172 boulevard de Pas Enchantés BP 63507 44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex 02.40.80.70.77 aschwartz@lfpl.fff.fr

Coordonnées Institut Emploi Formation du Football :

VAE BEFF et BEPF :

IEFF – Fiona DIVARDJIAN - fdivardjian@fff.fr
87 Boulevard de Grenelle – 75015 Paris
01.44.31.73.36

VAE BMF et BEF Etranger et DROM-COM :

IEFF – Vincent Chevalier – vchevalier@fff.fr
87 Boulevard de Grenelle – 75015 Paris
01.44.31.75.88